

Module EP 32 Production porcine

Pré-requis	Culture générale du niveau secondaire II.
Compétence	Les candidat/e-s sont capables de mettre en pratique avec succès les connaissances acquises en production de porcs d'élevage ou d'engraissement.
Contrôle de la compétence	45 minutes écrit et/ou oral (résolution de problèmes, étude de cas)
Niveau	3 (examen professionnel)
Objectifs d'apprentissage	<p>Les candidat/e-s</p> <ul style="list-style-type: none">• commentent les principales races porcines élevées en Suisse ainsi que leurs buts d'élevage;• mettent en pratique les principes de base d'une exploitation porcine moderne et respectueuse de l'espèce et de la santé des animaux;• déterminent une alimentation conforme aux besoins;• citent les chiffres-clés économiques et interprètent la rentabilité de la branche en se basant sur la comptabilité de l'exploitation;• exposent les objectifs et les modes de production de qualité (labels);• expliquent les particularités du marché des porcs;• connaissent les sources d'information, les interprofessions, les moyens auxiliaires et les services de conseil leur permettant d'élargir leur savoir.

Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Historique • Buts d'élevage et performances • Rations et techniques d'affouragement • Modes de garde et maladies • Paramètres influant sur la rentabilité. Labels.
Certification	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et de gouvernante / gouvernant de maison.
Durée de validité pour le prestataire	4 ans dès la date d'enregistrement
Prestataires	Centres de formation en économie familiale et en agriculture
Forme de l'offre	Cours blocs, cours à la journée ou en soirée
Durée (recommandation)	40 heures, réparties en 30 heures de cours et min. 10 heures d'étude sur le plan personnel
Validité	6 ans à dater de la certification